



QUATRE NOUVEAUX JARDINS LABELLISÉS ECOJARDIN

Après avoir été le premier bailleur social français à recevoir le label EcoJardin, quatre nouveaux sites viennent d'être labellisés, symboles d'une gestion écologique exemplaire des espaces verts.

Réuni au début de l'été, le comité de labellisation EcoJardin a décidé d'attribuer le label EcoJardin pour une durée de trois ans aux sites suivants : Schomberg-Morland (Paris 4^e), Crimée-Moderne (Paris 19^e), Interne-Leob (Paris 13^e) et Villot-Rapée (Paris 12^e). Pour ce dernier, Paris Habitat est même le premier opérateur à recevoir ce label pour la gestion, dans une même résidence, des espaces verts et du jardin partagé. L'Office était devenu en 2015 le premier bailleur social français à recevoir le label EcoJardin pour le site de Meaux Carrel dans le 19^e arrondissement.

Pour obtenir ce label décerné pour une durée de trois ans renouvelables, huit domaines ont été scrutés à la loupe : la qualité du sol, la variété des plantations et leur gestion sans produits chimiques (engrais et pesticides), la pollution lumineuse, la gestion de l'eau et des déchets, la formation des jardiniers et l'accueil des publics. Ce résultat est la reconnaissance du travail accompli par les équipes de la régie de Paris Habitat pour gérer les espaces verts de façon durable mais aussi de celui des entreprises d'entretien des espaces verts avec qui Paris Habitat travaille. Enfin, comme le souligne Christophe Davalo, chef de service espaces verts à Paris Habitat, « *l'obtention du label EcoJardin atteste de notre savoir-faire en termes de gestion écologique de la surface, mais aussi du matériel utilisé, de la formation des jardiniers et bien évidemment de la relation qu'ont les locataires avec l'utilisation des espaces verts dans leur résidence.* »

Depuis 2005, Paris Habitat, bailleur engagé et responsable, s'attache au travers de sa charte développement durable, réactualisée l'année dernière, à concilier environnement urbain et nature. Les 105 hectares d'espaces verts que compte au total l'Office sont un élément essentiel de la qualité de vie des habitants et leur préservation participe à l'équilibre ville/nature. Paris Habitat s'applique à gérer tous ces espaces avec des méthodes respectueuses de l'environnement: pas de produits chimiques, fauchage, déchets verts réutilisés en paillage.

Le label EcoJardin : créé à l'initiative de neuf villes françaises avec d'autres maîtres d'ouvrages et partenaires techniques sous l'égide de Plante & Cité, le label EcoJardin vise à encourager, en ville, l'adoption de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement. Ce label valorise le travail des jardiniers gestionnaires des espaces verts et sensibilise les usagers aux problématiques du développement durable ainsi qu'aux pratiques écologiques des espaces verts.

PRESSE PARIS HABITAT

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

